

NOVEMBRE

Le diaconat fête ses 60 ans !

C'est le 22 novembre 1964 que le concile Vatican II rétablissait le diaconat. Dans l'Église primitive, et durant tout le 1er millénaire, les diacres ont œuvré pour le service de l'Église et celui des pauvres. Aussi, après une longue interruption de plusieurs siècles, le dernier concile a-t-il décidé son rétablissement. Probablement que la diminution déjà sensible du nombre de prêtres en Europe a influencé cette décision. Mais c'est surtout, dans l'optique d'un concile qui remet l'Homme au centre de l'Évangile, l'idée que l'Église ne peut pas être fidèle au Christ si elle n'est pas d'abord aux services des pauvres et des humbles.

Il y a aujourd'hui 50 000 diacres dans le monde, 3 000 en France, 45 dans notre diocèse. Si le diacre partage une partie du ministère du prêtre en célébrant baptêmes, mariages et funérailles, il est là aussi pour être à l'écoute, et pour panser les blessures du peuple chrétien. Généralement marié, implanté dans son milieu de vie, il connaît les uns et les autres, et s'intéresse à tous.

Vous avez, dans notre paroisse, connu Robert DUTEL qui a beaucoup œuvré pour la pastorale de la santé, au service des personnes malades et handicapées ; vous connaissez encore Bernard BUISSON, qui vit aujourd'hui une retraite paisible, après avoir, pendant près de 30 ans, accompagné tant de familles sur le secteur de Saint Clair du Rhône...

Alors, pour tous les diacres que vous avez connus, comme pour ceux que vous ne connaissez pas, demandez au Père dans vos prières de configurer toujours davantage les diacres, pour qu'ils soient de vrais serviteurs du Royaume en devenir...

Thierry MERLE, diacre